BULLETIN MUNICIPAL DE LA **COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE**

Les brèves du SENTIER

HIVER
PRINTEMPS
2022

N°63

Édito

Chers habitantes et habitants
de Sainte-Radegonde,

À l'amorce d'une décrue de la crise sanitaire, c'est une autre crise qui vient frapper l'Ukraine et menace l'Europe, le Monde. Ce sont dans ces moments-là que nous avons besoin de rester solidaires, de garder collectivement espoir et confiance.

Cette attitude nous a aidés à faire face à un début d'année fortement perturbé à Sainte-Radegonde, comme ailleurs. Plusieurs cas de Covid, parmi les agents communaux nous ont obligés à nous réorganiser pour assurer la continuité du service public et l'objectif a été atteint. Même volonté à l'école où de nombreux cas ont été déclarés surtout parmi les enfants. Enseignants et parents ont dû faire avec des protocoles sanitaires changeants et contraignants ce qui a engendré parfois des incompréhensions, quelques tensions et des ajustements organisationnels au jour le jour face à l'imprévisibilité de la situation. Je tenais à saluer l'implication des enseignants, du personnel communal, aux côtés des élus, pour gérer au mieux et à les remercier sincèrement.

Notre mission d'élu consiste donc à gérer le quotidien mais également à se projeter et à mener des actions qui finalement ont pour objectif principal de contribuer à rendre « meilleure » la vie des administrés. Ces réalisations qu'elles soient modestes ou plus ambitieuses ne seront bonnes que si elles sont utiles.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé en parallèle plusieurs dossiers d'aménagements structurants pour la commune. Tout d'abord l'extension du pôle médical permettra de conforter l'offre de soins sur la commune, voire de la développer en attirant de nouveaux praticiens. Ensuite, nous avançons sur le projet de valorisation d'Istournet où nous aimerions créer un pôle de détente-loisirs accessible par une liaison « douce » très sécurisée depuis le bourg de Sainte-Radegonde. Enfin, la réhabilitation du gîte d'Inières, concomitamment au projet de revitalisation du GR62 sur le tronçon Inières-Rodez-Conques devrait être une belle vitrine de notre « terre nature ». À l'échelle de Rodez Agglomération, nous croyons que Sainte-Radegonde a une place à prendre sur le plan touristique, ces futures réalisations nous y aideront.

En évoquant toutes ces perspectives, il nous est apparu intéressant de vous présenter « Aveyron Ingénierie » qui nous accompagne très efficacement sur bon nombre d'opérations. Lors des prochains numéros, nous serons amenés à vous évoquer d'autres « partenaires » avec lesquels nous travaillons activement.

Vous souhaitant une bonne lecture de ces brèves, soyez assurés de ma sincère considération.

Aveyron Ingénierie

LE « COUTEAU SUISSE » DES PROJETS LOCAUX

« Aveyron Ingénierie » est une structure départementale d'aide et d'accompagnement aux collectivités, créée en 2014. Elle permet de partager avec ses 315 adhérents (communes, communautés de communes, syndicats de communes…) de nombreuses compétences techniques, juridiques, administratives du Département. Elle a une équipe propre de 30 agents, mais peut également compter sur une mutualisation des compétences propres à chaque service et agent de la collectivité départementale.

Aujourd'hui gérer une commune nécessite des compétences multiples, parfois hors de portée des services des collectivités, d'où cette idée de créer cette structure d'appui dont les missions ne sont pas figées et ont évolué au cours du temps.

« Aveyron Ingénierie » :
- Élabore des études et des notes techniques, juridiques et financières ainsi que des modèles de documents nécessaires pour assister les collectivités dans leurs projets,
- Accompagne ses adhérents dans l'élaboration des dossiers de demande de financement,
- Réalise des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Assure également des prestations d'instruction du droit des sols et d'assistance à la rédaction des actes en la forme administrative.

Ainsi la palette des aides proposées est extrêmement vaste et s'adapte aux besoins de chacun.

La commune de Sainte-Radegonde a délibéré pour adhérer à « Aveyron Ingénierie » le 19 novembre 2020 moyennant une cotisation annuelle de 0,5 €/par habitant soit 900 € environ.

À Sainte-Radegonde, nous avons souhaité un accompagnement sur les dossiers suivants :
- Élaboration d'un programme quinquennal d'entretien de la voirie,
- Réhabilitation du gîte d'Inières,
- Valorisation d'Istournet en un pôle de détente-loisirs avec création d'une voie douce jusqu'au bourg de Sainte-Radegonde,
- Étude de faisabilité sur la création d'une voie douce entre le Gué de Salelles et le bourg de Sainte-Radegonde,
- Étude sur le pluvial (secteur de Laubart et Bajaguet),
- Études sur des mises en sécurité routières (Istournet, La Sarrade, Les Grèzes).

Nous sommes particulièrement satisfaits de la qualité du travail réalisé par et avec « Aveyron Ingénierie » aussi bien sur le plan technique que dans la relation humaine que nous sommes rapidement parvenus à établir. Aussi, nous avons décidé lors de notre Conseil Municipal du 17 février 2022, d'étendre encore notre collaboration en adhérant au service d'assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative.

AVEYRON INGENIERIE

Un outil pluridisciplinaire de proximité à l'écoute et au service des collectivités et territoires

Environnement

Énergies renouvelables

Patrimoine immobilier

Équipements publics

Services à la population

Voirie

Aménagement et valorisation des espaces publics

Conseil juridique, administratif et financier

Classement de la voirie communale

Les services de la Préfecture de l'Aveyron ont interrogé, comme chaque année, la commune sur l'actualisation de l'inventaire de la voirie communale qui entre dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La dernière valorisation patrimoniale, d'une longueur de 46 295 mètres, composée pour l'essentiel de routes et voies goudronnées (hors voirie départementale), datait de 1992.

Le Conseil Municipal a pris la décision d'actualiser le tableau de classement de la voirie communale. Sur la base du rapport rendu par « Aveyron Ingénierie », portant sur le programme quinquennal de travaux sur la voirie communale, le conseil municipal a pu démarrer un travail de mise à jour.

Ce travail réalisé fin 2021 permet de porter l'état patrimonial à 50 551 mètres de routes et voies goudronnées auquel il faut ajouter 23 500 mètres de chemins piétons existants et chemins inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

La maîtrise de ce patrimoine permet une potentielle augmentation des recettes de la commune ainsi qu'une planification plus pertinente des opérations d'entretien. Le nouveau tableau de classement de la voirie communale sera dorénavant tenu à jour annuellement.

Travaux de voirie

En 2021, 138 429,05 € ont été consacrés à l'entretien de la voirie. Il s'agit principalement de :

- Première année du programme quinquennal d'entretien de la voirie dans les secteurs d'Aussuéjouls, Puech de Nauze et Bois de Louyne : 82 468,70 €
- Élargissement de la route de Ferrieu : 38 230,03 €
- Diverses opérations d'entretien et d'aménagement : 17 730,32 €.

Pour 2022, une enveloppe prévisionnelle de 150 000 € permettra d'engager de nouveaux travaux sur les chaussées de la commune.

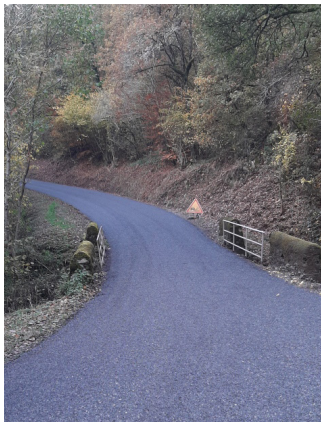

Sécurité routière

CHANGEMENT
des règles de circulation

Sur la Départementale 162, au lieu-dit Le Travers de Fayet, la zone 70 km/h a été rallongée mettant ainsi en sécurité la sortie des jardins municipaux, et celle des habitations.

JOBS D'ÉTÉ

Comme en 2020 et 2021, la municipalité souhaite renforcer l'équipe technique en juillet et août pour l'entretien des espaces verts. Si vous êtes majeur(e) et intéressé(e), merci d'adresser votre candidature en mairie d'ici le 14 mai 2022.

Habitat et Patrimoine

PARTICIPATION À « L'OPÉRATION FAÇADES »

Depuis plusieurs années Rodez agglomération a choisi d'appuyer sa politique en faveur du patrimoine et de sa mise en valeur par des aides à la rénovation des façades. Initialement réservé à la commune de Rodez, le programme 2022-2026 est étendu à l'ensemble des communes de l'agglo avec leur accord. Une délibération a été prise en ce sens par le conseil municipal de Sainte-Radegonde.

Ce dispositif, soutenu par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de la démarche Bourg-Centre, apporte une aide financière pour la restauration et la valorisation des façades des centres bourgs, notamment anciens.

Les services Patrimoine et Habitat de Rodez agglomération sont coordinateurs de l'opération façades. L'animation du dispositif, à savoir l'accueil, l'information des pétitionnaires et l'accompagnement pour constituer un dossier de demande complet et recevable sera réalisée par le prestataire en charge de l'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) intercommunal de Rodez agglomération 2022-2026.

1 - Périmètres (cf. cartes des périmètres)

Sont concernés les immeubles compris dans les périmètres suivants pour notre commune : bourg centre de Sainte-Radegonde, Inières et Istournet.

Sont éligibles, dans le périmètre défini, les façades des immeubles visibles depuis l'espace public, en alignement ou en retrait. En plus des façades, dans un traitement d'ensemble, les couvertures, les menuiseries des corps de bâtiment visibles depuis la voie publique peuvent également être prises en compte.

2 - Montants de l'aide

Le financement est conjoint et partagé entre la Région, les communes et Rodez agglomération, il sera majoré pour les immeubles sélectionnés à forte valeur patrimoniale situés en Site Patrimonial Remarquable (SPR) :

- les travaux portant sur des **bâtis sélectionnés situés en SPR**, pourront bénéficier d'une aide atteignant **60 %** du montant total des travaux HT. Le montant de l'aide allouée ne pourra pas excéder **12 000 €** ;
- les travaux portant sur des **bâtis non sélectionnés situés en SPR** bénéficieront d'une aide atteignant **40 %** du montant total des travaux HT. Le montant de l'aide allouée ne pourra pas excéder **8 000 €**.

Financeurs	Bâtis sélectionnés en SPR	Bâtis non sélectionnés en SPR
Rodez agglomération	Taux 15 % Plafond : 3 000 €	Taux 10 % Plafond : 2 000 €
Communes	Taux 15 % Plafond : 3 000 €	Taux 10 % Plafond : 2 000 €
Région Occitanie	Taux 30 % Plafond : 6 000 €	Taux 20 % Plafond : 4 000 €
TOTAL	Taux 60 % Plafond : 12 000 €	Taux 40 % Plafond : 8 000 €

Le plafond des travaux est fixé à 20 000 € HT.

Sur le plan des engagements financiers, le coût global de la participation pour la commune de Sainte-Radegonde est estimé à 15 000 € par an soit 75 000 € sur 5 ans.

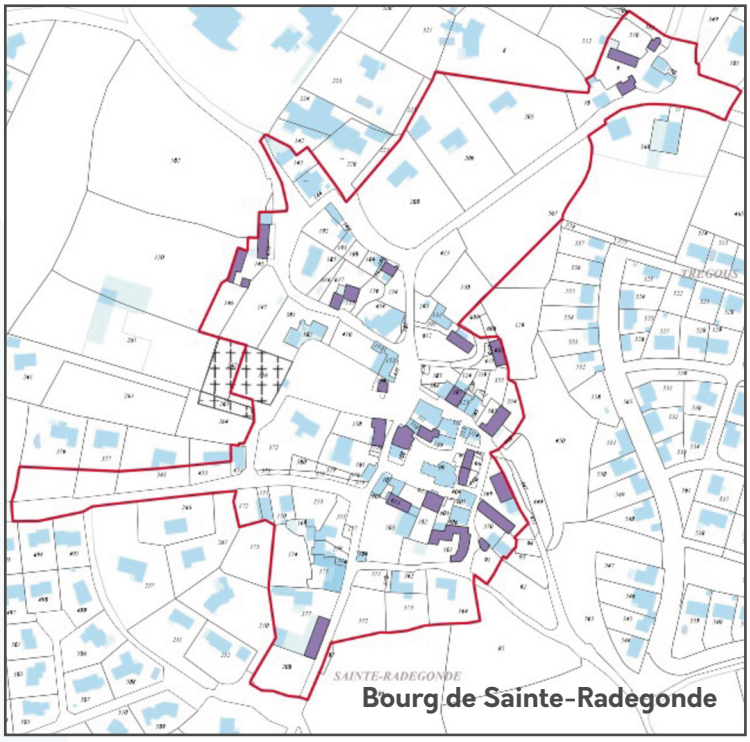

Bourg de Sainte-Radegonde

Légende

Périmètre Opération Façade

Immeuble sélectionné à forte valeur patrimoniale

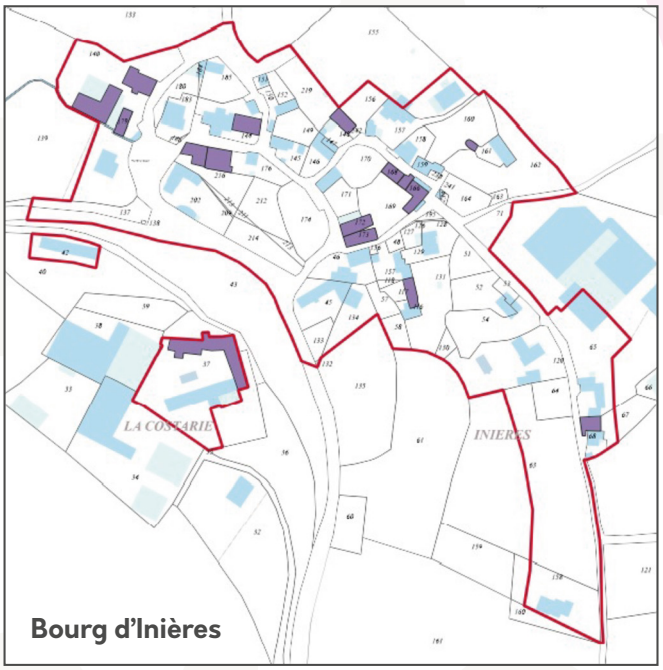

Bourg d'Inières

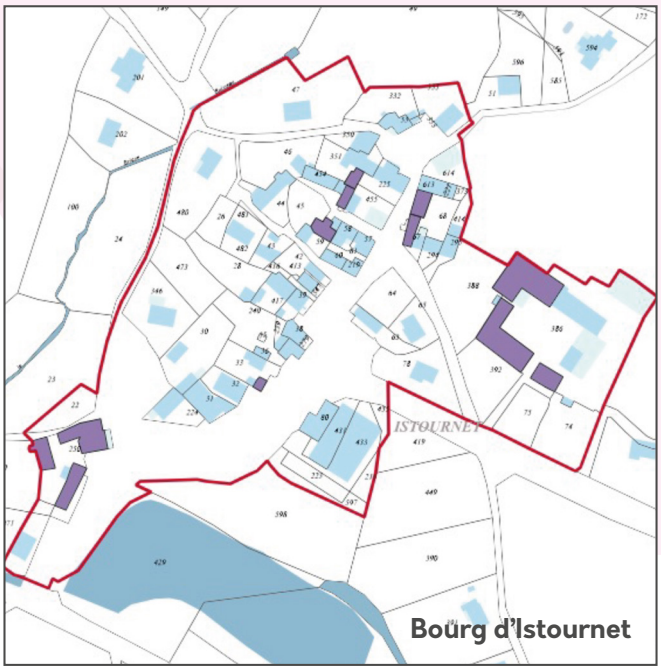

Bourg d'Istournet

PARTICIPATION AU PROGRAMME d'Intérêt Général Intercommunal (PIG)

Un nouveau Programme d'intérêt Général intercommunal est mis en place dans le cadre d'une des orientations stratégiques « Améliorer et valoriser la qualité d'habiter du parc privé ancien ». En effet, les problématiques « d'habitat indigne, de précarité énergétique, d'adaptation des logements au handicap et de logement vacant » restent d'actualité...

Ainsi ce PIG est une opération incitative proposant des aides financières pour réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources (cf annexe) et aux propriétaires bailleurs avec des conditions d'engagement de location à loyer conventionné.

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, la commune abondera les aides de l'Anah et de Rodez agglomération sur le volet « adaptation des logements au vieillissement et au handicap » à hauteur de :

- 10 % pour les propriétaires très modestes sur une dépense subventionnable plafonnées à 20 000 € HT,
- 5 % pour les propriétaires modestes sur une dépense subventionnable plafonnées à 20 000 € HT.

Sur le plan des engagements financiers, le coût global pour la commune est estimé à 4 900 € sur 5 ans.

Annexe : plafonds de ressources Anah 2021 « Propriétaire occupant »

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes en €*	Ménages aux ressources modestes en €*
1	14 879	19 074
2	21 760	27 896
3	26 170	33 547
4	30 572	39 192
5	34 993	44 860
Par personne supplémentaire	+ 4 412	+ 5 651

**Revenu fiscal de référence N-1*

Les plafonds de ressources applicables au 1er janvier 2021 sont susceptibles de modifications, en fonction des évolutions de la réglementation de l'Anah.

Enfance et jeunesse

DU NOUVEAU au Centre de Loisirs

2021 aura été une année bien remplie et une année pleine de changements pour le Centre de Loisirs de Sainte-Radegonde.

Il est bon de rappeler que le Centre de Loisirs est resté ouvert depuis le début de la crise sanitaire afin de répondre aux besoins des familles malgré des restrictions de fonctionnement liées à la crise sanitaire.

Le centre de loisirs a toutefois dû fermer ses portes 2 jours avant la date prévu l'été dernier (fin juillet) à la suite d'un début de cluster au sein de la structure.

En septembre dernier les élus ont lancé une enquête de satisfaction auprès des familles dont les enfants fréquentent le Centre de Loisirs afin d'identifier les pistes de progrès à mettre en œuvre.

Le conseil municipal a lancé un appel d'offres afin de trouver un partenaire pour la gestion du Centre de Loisirs, avec un cahier des charges renforcé sur la qualité du service attendu (au bénéfice des enfants) : « Familles Rurales » a été retenu pour assurer la gestion du centre de loisirs à compter du 1er janvier 2022.

La reprise par Familles Rurales de l'ALSH s'est faite en douceur avec Arthur Brandalac et Alyssia Caron, animateurs déjà présents en 2021, la mairie et les familles dont les enfants fréquentent la structure.

QUELLES NOUVEAUTÉS POUR 2022 ?

Le Centre de Loisirs ouvrira 2 semaines de plus l'été soit 6 semaines au total (fermeture uniquement 2 semaines mi-août).

Familles Rurales proposera 2 séjours d'une semaine chaque année, pendant lesquels le Centre de Loisirs de Sainte-Radegonde restera ouvert pour accueillir les enfants ne participant pas aux séjours.

Une réunion d'informations sur le fonctionnement du centre de loisirs sera organisée par Familles Rurales dès que la situation sanitaire le permettra.

Au moment où nous écrivons cet article, les retours des familles sont très positifs sur les orientations prises, confirmés par une hausse de fréquentation de la structure, l'équipe municipale ne peut que s'en réjouir.

Pour contacter le Centre de Loisirs de Sainte-Radegonde : **cl.str@orange.fr**

QUAND LES ASSISTANTES MATERNELLES de Sainte-Radegonde rencontrent les élus

Le 19 janvier dernier les Assistantes Maternelles de Sainte-Radegonde ont été invitées à une réunion d'échanges avec les élus représentant la commune au SIVU RAM.

5 assistantes maternelles ont participé aux débats :
- Mme LAUSSET Edwige
- Mme CADET Aurélie
- Mme FABRE Janine
- Mme MOITRIEUX Nadine
- Mme JEANSON Amélie

L'objectif de cette rencontre était :
- D'échanger sur les difficultés rencontrées par les familles pour trouver un mode de garde de proximité.
- De partager sur les difficultés rencontrées par les assistantes maternelles à exercer leur métier, d'autant plus en période de crise sanitaire.
- De faire un retour d'expérience sur le fonctionnement du Réseau RPE (Réseau Petite Enfance).
- De voir comment la commune peut aider les assistantes maternelles à exercer leur métier et répondre aux besoins des familles.

Toutes les assistantes maternelles se sont exprimées sur le manque de professionnels sur la commune dû au manque d'attractivité d'un métier de plus en plus difficile, de plus en plus réglementé et des attentes de plus en plus élevées.

Toutes les assistantes maternelles ont été unanimes pour souligner l'intérêt et l'apport du Réseau RPE, notamment à travers les conseils donnés aux parents et assistantes maternelles, mais également à travers les haltes jeux organisées deux fois par semaine qui sont un lieu de rencontres et de partages. Ce fût l'occasion d'échanges constructifs.

Animations

LA FABRIQUE DE CONFISERIE du Père Noël

Depuis deux ans déjà, les membres de la commission « Bien vivre ensemble » ont à cœur de décorer notre village pour les fêtes de fin d'année. Après les lutins, l'année dernière, ils ont imaginé, cette année l'atelier de confiserie du Père Noël. Une production de sucettes, sucres d'orge et bonhommes de pain d'épice a alors été lancée, et ce dès le début novembre. Pendant plusieurs jours, ils ont imaginé, dessiné, scié et peint plusieurs sujets dans divers matériaux de récupération. Au début du mois de décembre, aidé de Joël Miquel et David Cluzel (les agents techniques), l'équipe en charge des décos a mis en place l'atelier du Père Noël place du fournil, tandis que diverses « sucreries » étaient installées dans les différents quartiers. Cette année encore, ces décorations ont été le support pour un grand jeu de Noël organisé à l'attention des enfants jusqu'à 11 ans.

Les hameaux et villages alentours n'ont pas été en reste puisque le décor de l'année passée a servi de base décorative pour Istournet et Inières , agrémentée de quelques éléments nouveaux. Landrevier a accueilli pour la première année un magnifique sapin. Les illuminations installées par David et Joël ont aussi mis en valeur notre magnifique clocher, de quoi mettre un peu de lumière dans cette fin d'année un peu sombre.

L'équipe en charge des décorations regrette toutefois les actions de quelques désœuvrés qui ont vandalisé et dérobé certaines décorations. Quoi qu'il en soit, les élus planchent déjà sur le thème de Noël 2022.

JEU DE NOËL

En parallèle des décorations de Noël, la commission « Bien vivre ensemble » a proposé un jeu pour les enfants de moins de 12 ans. 16 Lettres étaient cachées sur les éléments décoratifs, les bâtiments publics et sur les éléments des aires de jeux. Une fois découvertes, ces lettres permettaient de retrouver une phrase d'une célèbre chanson de Noël. De nombreux enfants de toute la commune ont participé, 74 bulletins contenaient la bonne réponse : « Vive le vent d'hiver ». Un tirage au sort a été effectué début janvier et 15 enfants ont été récompensés pour leur perspicacité.

Julian, Élouan, Énora, Lilou, Nolan, Éloise, Emma, Joannès, Timéo, Clémence, Jules, Calie, Marie, Diégo et Eva sont venus retirer leur lot en mairie, les conditions sanitaires ne permettaient pas de les réunir pour les récompenser : des jeux de société, des pass activités à Combelles ainsi que des cartes défis nature.

Merci à tous les enfants pour leur participation.

DU THÉÂTRE HORS LES MURS

Sortir des murs du théâtre pour aller à la rencontre du public dans les salles de l'agglomération, telle est la proposition que nous a faite la MJC de Rodez lors de 2 représentations. Le mercredi 6 octobre, la compagnie « Anteprisma » nous présentait « Confession d'un ancien président » et le 9 février la compagnie « Lebloc » interprétait un conte musical «Le noyé le plus beau du monde » d'après l'œuvre de Gabriel Garcia Marquez.

Dans un contexte toujours perturbé, ces deux rendez-vous laissent présager le retour d'une vie culturelle et artistique endormie depuis deux ans. Certes La salle du champ du moulin n'était pas pleine, mais nous souhaitons que ces moments de divertissement, de convivialité s'inscrivent dans les agendas de chacun et perdurent au fil du temps grâce à une programmation de qualité.

État civil

NAISSANCES

Noé DURAND
le 12 août 2021
(39, rue des Combes)

Loris FOURNET
le 19 août 2021
(12, rue des Cammas)

Liv BOUDES
le 23 août 2021
(6, impasse Canebière)

Hisaé DURAND
le 26 août 2021
(17, La Caral de Trégous)

Jeanne SOULIÉ-ASTOR
le 31 août 2021
(10, place du Fournil)

Axel LAUGIER
le 3 septembre 2021
(Le Périé, Bajaguet)

Andréa ROZENZWEJG
le 13 septembre 2021
(8, Passage du Clos)

Malone SANTONJA
le 30 novembre 2021
(Lieu-dit Bouzinhac)

Maé ENJALBERT
le 12 décembre 2021
(6B, impasse du 17 août 1944)

Margaux MARTIN
le 27 décembre 2021
(Le Vignal)

Noah GABORET
le 27 janvier 2022
(1, rue des Peyroussettes)

MARIAGES

Tiphaine LOMBART et Sylvain CASTES
le 27 décembre 2021
(Lieu-dit la Cible)

DÉCÈS

Jeannette MAUBERTE
le 29 novembre 2021 à 89 ans
(1, rue Amans Alexis Monteil)

Pierrette CASTELBOU
le 3 janvier 2022 à 72 ans
(12, rue du Campet)

Charles FERREIRA
le 15 janvier 2022 à 89 ans
(1, rue Amans Alexis Monteil)

Christian CROUZET
le 18 janvier 2022 à 70 ans
(Saint-Geniez)

Directrice de publication :
Laurence Pagès-Touzé
Rédaction-Documentation :
Commission Communication, Rodez Agglo
Crédits photos :
Aveyron Ingénierie, magazine Patrimoni, MJC Rodez
Réalisation et impression :
Groupe Burlat Rodez - 03/2022 - ISO 14001

L'agenda

ÉLECTIONS

10 avril 2022	1er tour élections présidentielles
24 avril 2022	2nd tour élections présidentielles
12 juin 2022	1er tour élections législatives
19 juin 2022	2nd tour élections législatives

TOMBOLA TÉLÉTHON

Le dimanche 21 novembre, le club de randonnées de Sainte-Radegonde a organisé une randonnée au profit du Téléthon. Quelques 57 personnes se sont retrouvées sur une douzaine de kilomètres de chemin de la commune. Le club a alors remis à l'AFM la somme de 330 euros. Mais, une fois de plus, le Covid est venu jouer le trouble-fête en ce début décembre. Le Téléthon et sa cohorte d'animations n'a malheureusement pas pu être organisé le 4 décembre. Les associations de la commune se sont alors engagées à organiser une tombola afin de soutenir l'action de l'AFM.

Cette tombola se déroulera sur la commune du 12 février au 28 mars. Le tirage sera effectué le 2 avril à 18 h à la salle du Presbytère. Des tickets au prix de 2 euros sont en vente à la mairie, à la poste, à l'Oustal, au salon de coiffure, chez l'esthéticienne ou auprès des associations.

Vous aurez alors la possibilité de gagner un week-end pour deux personnes (sous forme de box), deux repas au Café Bras au musée Soulages à Rodez, des gâteaux à la broche, différentes réalisations offertes par les associations (peinture, couture…) ainsi que divers lots. Si vous souhaitez participer, vous pouvez acheter des tickets ou déposer des lots ou des dons en numéraires à la mairie.

Un grand merci pour votre participation. Sans vous rien n'est possible !

DISTRIBUTION SACS POUBELLES

Le lundi 30 mai 2022, de 11h à 19h, à la salle du jardin du presbytère.

Informations

RODEZ AGGLOMÉRATION PRÉPARE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Afin de faire face aux conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine, les huit communes de Rodez agglomération, s'organisent à la fois pour préparer l'accueil des réfugiés dans les meilleures conditions d'hospitalité mais également pour centraliser les dons de produits de première nécessité qui partiront dans les prochains jours vers les pays frontaliers.
C'est dans la poursuite de ces deux objectifs que les maires souhaitent pouvoir recenser les initiatives privées concernant la mise à disposition de logements gratuits et indépendants. Pour ceux qui seraient volontaires, merci de bien vouloir vous faire connaitre auprès de votre mairie.
De la même manière, nous invitons les Ukrainiens résidant sur le territoire à se faire connaître auprès de leur commune. Leur aide sera précieuse pour accueillir dans les meilleures conditions leurs compatriotes.
Enfin, concernant les dons de produits de première nécessité (pas de vêtements), trois points de collecte fonctionnent sur le territoire en lien avec des associations caritatives.
Toutes les informations à venir seront relayées sur le site de la commune : www.sainteradegonde.fr

NOUVEAU SERVICE

Depuis le 9 janvier, L'Oustal propose tous les dimanches matins du pain frais cuit sur place ainsi que différentes viennoiseries. L'établissement est ouvert à partir de 8 heures.

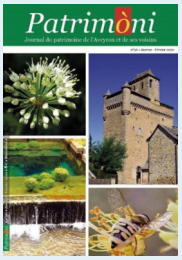

MAGAZINE PATRIMONI, Inières à la une !

Au sommaire du n°96 de janvier - février 2022 : Tout savoir sur **« l'Église fortifiée d'Inières, 1442-1445 »** par Jacques Miquel.
Située au Sud-Est de Rodez, elle remplissait une triple fonction : religieuse au rez-de-chaussée, abri collectif et stockage des biens sur 4 niveaux et militaire au niveau du toit…